

Sartilly Baie Bocage

Le Mag

Novembre 2021- N°6



Dossier

Les politiques contractuelles
P4-5

Focus

La formation à
Sartilly-Baie-Bocage
P8-9

Réalisations

Les travaux réalisés
ou en cours
P14-15

Les nouvelles entreprises



Arrivé à la mi-janvier dans un entrepôt situé Route de Carolles à Sartilly, M. LEPAINTEUR est à la tête de l'entreprise Abris'tout dont le siège administratif est basé à Tinchebray. L'entreprise propose la location d'évènementiel ainsi que la vente et l'aménagement de tout type d'abris.

► Abris'tout
Route de Carolles - SARTILLY

☎ 06 85 80 67 14

🌐 www.abrittout.com

Lundi 26 avril 2021, M. le Maire et Mme REBELLE, 1ère adjointe, ont rencontré M. LELANDAIS, le nouveau propriétaire du bar-tabac Le Vieux Logis. Associé désormais à M. CHEVAL, ils emploient Isabelle AUVRAY, jusqu'à son départ en retraite prévu le 1er décembre.

► Le Vieux Logis - Bar Tabac Loto Presse
60 Grande rue - SARTILLY

☎ 02 33 48 80 31

✉ vieuxlogis50530@gmail.com



Depuis le début du mois de Juillet, Alvin PERRIER a installé son entreprise de plomberie à Sartilly. Dans l'espoir de s'installer sur la commune et créer une société de 4 ou 5 salariés, M. PERRIER se déplace à bord de son camion sur le territoire du Sud-Manche et propose la réalisation de travaux de plomberie, chauffage et énergies renouvelables.

► AP Plomberie
Rue de l'Abbaye - SARTILLY

☎ 06 30 14 75 85

✉ contact@applomberie.com

Installés à côté du laboratoire traiteur, dans la ZA Route de Carolles à Sartilly, M. COUGET et son équipe vous accueillent depuis le mercredi 1er septembre, du lundi au vendredi midi dans un nouveau restaurant plus spacieux avec une carte à l'ardoise et une formule « ouvrier ». Vous pourrez également profiter du bar à tapas pour déguster des planches apéro et des burgers maison du mercredi au samedi soir.

► Ô Loup
ZA Route de Carolles - SARTILLY

☎ 02 33 59 04 64

📍 Oloupsaintmichel





Edito du Maire

Chers concitoyens,

Nous venons à nouveau de traverser une année difficile et pénible du fait de la pandémie qui a semé le trouble dans nos existences et parfois de manière tragique avec la perte d'un proche, d'un ami, d'un membre de la famille. C'est dans cette épreuve que j'ai apprécié de nouveau l'énergie et la compétence de l'équipe municipale.



En début d'année, nous avons été à la rencontre de nos aînés, en apportant des paniers garnis confectionnés avec les produits de nos commerçants, des moments privilégiés où les échanges ont été nourris par cette envie de retrouver des moments de convivialité. Une envie partagée par tous.

Quelques bulles d'air ont été les bienvenues, avec l'organisation de différents événements festifs. La grisaille de l'été a laissé notamment la place aux marchés animés rayonnant tous les vendredis soir sur la Place de la mairie. La programmation cet automne du festival « Les Grandes Marées » avec deux belles affiches : Kimberose et Miossec, laisse présager du potentiel de la salle l'Etoile dans l'accueil de nouveaux artistes. Le dynamisme associatif a repris son souffle, soutenu par l'organisation du forum des associations donnant naissance à l'association « Amstramfoot » (partenariat de deux associations) avec une première marche « ROSE » pour lutter contre le cancer du sein, et par une action inédite des coupons sport & culture portée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) doté de moyens supplémentaires par la commune pour reverser des aides directes auprès des familles.

Ce magazine, c'est également l'occasion de découvrir les projets qui animent la collectivité et qui se concrétisent. Notre volonté de consolider des services de proximité est au cœur de nos engagements comme l'atteste la désignation de la commune pour être labellisée Espace France Services. Volonté renforcée par la mise en œuvre de l'accessibilité de la mairie centre, et de nos espaces publics avec la concrétisation du projet de territoire à partir de 2022 alliant la redynamisation du centre-bourg et l'amélioration du cadre de vie. Enfin l'arrivée en début d'année prochaine des topo-guides pour découvrir ou redécouvrir 12 circuits sur le territoire. Une autre façon de s'oxygéner et d'en apprendre un peu plus sur l'histoire locale.

Plus que jamais, nous souhaitons vous assurer de notre dévouement dans l'action publique et des engagements que nous tenons toujours dans un intérêt sincère d'améliorer l'environnement et votre cadre de vie.

Plus que jamais, prenez-soin de vous ainsi que de vos proches.

Gaëtan LAMBERT, Maire de Sartilly-Baie-Bocage

Sommaire

VIE LOCALE

Les nouvelles entreprises..... p.2
Edito du Maire..... p.3

DOSSIER

Les politiques contractuelles..... p.4 & 5

RÉCITS D'ANTAN

Le café d'Angey..... p.6

ANIMATION LOCALE

Les marchés d'été..... p.7

FOCUS

La formation à Sartilly-Baie-Bocage..... p.8 & 9

FOCUS

Le CCAS..... p.10 & 11

LA RETRO

Retour sur l'année 2021..... p.12 & 13

RÉALISATIONS

Les projets en cours et réalisés p.14 & 15

CITOYENNETÉ

Les interventions de la Police..... p.16
Ecocitoyenneté..... p.17

FINANCES

Le budget 2021..... p.18

EXPRESSION

Liste minoritaire..... p.19
Liste majoritaire..... p.19

Directeur de publication : Gaëtan LAMBERT, Maire
Rédacteur en chef : Jean-Pierre LUCAS, adjoint aux finances et à la communication
Rédactrices : Solène AUVRAY, Marilyne COUGET, Christine LEGASTELOIS et Anne-Cécile REBELLE
Crédits photos : Solène AUVRAY, Jean-Pierre LUCAS, Cécile GARAUD, Architecte DESHEULLES-JOURDAN et EHPAD de Jullouville
Infographie et conception : Solène AUVRAY
Magazine tiré à 1 700 exemplaires (Imprimerie Moderne)
Ce magazine a été financé, dans son intégralité, par la Mairie de Sartilly-Baie-Bocage.
Sortie officielle : Novembre 2021

Les politiques contractuelles

Petites Villes de demain

En 2021, 37 communes ont été sélectionnées dans la Manche pour le déploiement du programme Petites Villes de demain, dont Sartilly-Baie-Bocage. Au printemps, la commune a signé officiellement la convention d'adhésion avec l'Etat et les autres communes lauréates membres de la Communauté d'Agglomération Mont Saint Michel- Normandie



Qu'est ce que le dispositif Petites Villes de demain ?

Ce programme constitue un outil de relance au service des territoires ruraux. Ce programme a été lancé en octobre 2020 par la ministre de la cohésion des territoires. L'enjeu est d'accélérer la transformation des petites villes (seules les communes de moins de 20 000 habitants sont concernées) pour répondre aux enjeux actuels et futurs. L'Etat et les partenaires du programme viennent soutenir et faciliter les dynamiques de transition déjà engagées dans certains territoires. Les thématiques concernées sont donc variées mais centralisées autour de la revitalisation de ces communes : l'habitat, le commerce et la mobilité.

Pour quels intérêts/avantages ?

Etant des acteurs majeurs de la relance économique de notre pays, les Petites villes de demain retenues peuvent bénéficier des crédits de la relance pour le financement de leurs projets qui contribueront aux trois priorités du Plan que sont l'écologie, la compétitivité et la cohésion. De plus le programme apporte une aide de près de 3 milliards d'euros répartis entre les 1 600 communes et intercommunalités lauréates du programme.

Pour quels objectifs ?

- ▶ Faire de ces communes des petites villes dynamiques où il fait bon vivre en étant respectueuses de l'environnement
- ▶ Impulser une dynamique de développement global garante de la vitalité communale et du maintien de services de proximité
- ▶ Développer des coopérations renforcées entre les communes et la communauté d'agglomération

Concrètement, pour Sartilly-Baie-Bocage.....

C'est l'opportunité de mettre en œuvre le projet de territoire visant à la revitalisation. Depuis le 1er octobre 2021, le lancement du programme s'est formalisé avec l'arrivée d'un Chef de projet, Lucas HENRY, mutualisé avec deux autres communes bénéficiaires Brécey et Avranches. Son poste qui permet un apport en ingénierie dans l'aménagement des territoires est financé à 75% par l'Etat, le reste à charge étant divisé par les 3 communes. Il coordonne les actions de revitalisation dans le cadre du dispositif. Il appuie et conseille les instances décisionnelles.

Pour Sartilly-Baie-Bocage, les projets inscrits dans le dispositif correspondent à une ambition forte de redynamiser la commune :

- L'aménagement de nouveaux espaces publics dans le bourg centre de Sartilly (Grande Rue, Place de la mairie et la rue des Halles) ;
- L'aménagement de carrefours sécurisés dans les communes déléguées ;
- La réalisation de liaisons durables sur le territoire avec une conception plus étendue de développer les mobilités douces en toute sécurité ;
- Que le bourg centre soit un pôle de services avec la création d'un Espace France Services et la réhabilitation de la mairie (rénovation thermique) permettant la centralisation d'un grand nombre de services à la personne ;
- La réalisation d'un audit sur l'éclairage public ;
- La construction d'un pôle enfance-jeunesse – réhabilitation et rénovation énergétique des bâtiments des écoles publiques.

Espace France Services

L'objectif du gouvernement a clairement été annoncé : 2 000 maisons France services d'ici à 2022 avec cet enjeu que chaque français puisse accéder à une maison France services à moins de 30 minutes. La commune de Sartilly-Baie-Bocage a été identifiée pour être labellisée courant 2023 Espace France Services. De part sa position géographique et son attractivité, la commune accueillera les différents services pour le périmètre du canton d'Avranches.

Le but poursuivi de créer des Espaces France Services

L'émergence des Espaces France Services vise principalement à améliorer un dispositif déjà existant des Maisons de Services au Public (MSAP) présentes sur 1 340 communes en mettant en place un « panier commun de services » de façon à pouvoir bénéficier d'une homogénéité dans l'offre des services.



Pour toute démarche administrative ou besoin d'aide sur l'utilisation d'un service numérique, le citoyen pourra se rendre dans un Espace France Services. Au moins deux agents seront formés pour l'accompagnement des personnes dans leurs démarches du quotidien tout en offrant un lieu de vie agréable et convivial.

Pour la commune de Sartilly-Baie-Bocage, ce retour aux services sera concrétisé par la création d'un nouvel aménagement dédié accolé à la mairie centre. Le lien sera tissé entre les deux avec un accueil mutualisé et la mise à disposition de bureaux partagés pour les différents organismes partenaires et des postes informatiques en libre-service.

Un guichet unique de services

Pour obtenir le label, un socle minimum de démarches relevant de ces organismes devra être proposé, s'ils ne sont pas déjà présents sur le territoire :

- ▶ Caisse d'allocations familiales,
- ▶ Ministères de l'Intérieur, de la Justice, des Finances Publiques,
- ▶ Caisse nationale d'Assurance maladie,
- ▶ Caisse nationale d'Assurance vieillesse,
- ▶ Mutualité sociale agricole,
- ▶ Pôle emploi,
- ▶ La Poste.

Ce socle de services n'est pas limité et pourra être enrichi par la commune et d'autres partenaires, en fonction des besoins locaux exprimés par les citoyens.

C'est le retour d'un service public au cœur des territoires !

AVELO2 - Projet Mobilités Porte de la baie



Les communes de Carolles, Champeaux, Dragey-Ronthon, Genêts et Sartilly-Baie-Bocage se sont associées pour la réalisation d'un schéma directeur cyclable et de diagnostics liés aux mobilités actives sur leurs territoires.

Cette envie de former ce projet découle de plusieurs mois de travail depuis le mois de décembre 2020 et d'échanges autour de 3 grands objectifs :

- ⊕ Favoriser le développement de l'usage du vélo pour une pratique du quotidien avec notamment la mise en place d'un réseau continu et sécurisé
- ⊕ Proposer aux touristes un réseau en itinérance tout en anticipant le développement par des installations adaptées et des points d'étapes définis
- ⊕ Créer un réseau de boucles locales à l'intérieur des communes – chemins secondaires permettant la valorisation des Points d'intérêt touristique.

Le 15 septembre dernier, la commune de Sartilly-Baie-Bocage en tant que mandataire du projet a été LAUREATE de l'appel à projets national AVELO2 permettant le financement des études à hauteur de 50%. Le Bureau d'études Ingénierie Sécurité Routière (ISR), fort de ses 30 années d'expérience dans le domaine de la sécurité routière, a été retenu pour réaliser l'ensemble des études sur le périmètre des 5 communes pour un montant HT de 57 600.00 €. Les études seront menées sur une période de 12 mois. Tout au long de cette démarche, les habitants, les « forces vives » du territoire et les partenaires du projet seront concertés.

Lancement de l'étude et participation des habitants

La semaine du 22 novembre a sonné le démarrage du projet avec une première semaine dédiée à des sorties vélos sur le terrain. Equipés de vélos à assistance électrique avec des caméras embarqués (sur le vélo et le casque), deux équipes du bureau d'études ISR ont parcouru entre 70 à 80 km par jour durant une semaine sur le périmètre des 5 communes associées. Parmi les objectifs :

- ⊕ Identifier les secteurs dangereux pour la pratique cyclable
- ⊕ Juger de la conformité et du nombre d'aménagements cyclables existants
- ⊕ Identifier les secteurs avec la plus forte pratique cyclable
- ⊕ Identifier des trajets

Les habitants volontaires et les élus ont participé à ces sorties sur des temps de trajets définis. Les arrêts ont été réguliers avec pour objectif de les questionner sur les habitudes pratiquées, leurs connaissances du territoire, les situations dangereuses, les solutions à apporter, etc.

Le café d'Angey



Mme DUIGOU, témoin centenaire

Aline DUIGOU est née le 31 mai 1921 à Angey et y a passé toute son enfance. D'une mère couturière et d'un père ayant participé à la guerre 14-18, elle est une fille dévouée à ses parents qui n'hésitera pas à les aider dès toute petite à tenir le café-épicerie jusqu'à sa vente en 1946. Les produits vendus à l'époque dans la partie épicerie étaient principalement des conserves, des sabots de bois, des cartes postales, les journaux de la Manche et la fameuse morue salée pour faire maigre le vendredi. Mme DUIGOU se souvient de la bonté et de l'honnêteté des personnes qui fréquentaient le commerce, lieu de convivialité par excellence. Sa maman avait ainsi acheté une radio qui diffusait de la musique pour danser les après-midis avec la clientèle. Celle-ci ne venait pas pour consommer mais simplement pour danser et partager un bon moment. Les enfants de l'école du village venaient également acheter des bonbons après avoir rassemblé leurs sous. Ayant connu l'occupation allemande, Mme DUIGOU raconte que les Allemands venaient régulièrement au café-épicerie se ravitailler gratuitement. Ces derniers venaient de la commune voisine de Carolles, aucun Allemand ne résidant sur la commune d'Angey. Après 1946, Mme DUIGOU est devenue secrétaire chez un huissier à Granville, et également secrétaire à la Mairie de Carolles, avant de prendre sa retraite. Elle fut également conseillère municipale à Champeaux de 1959 à 1983 et a notamment contribué à la mise en place de compteurs d'eau avec le Président du syndicat d'eau de l'époque Claude LEHODEY.



Aline DUIGOU, passionnée d'écriture, a fêté ses 100 ans le 31 mai dernier entourée de ses voisines de table à l'EHPAD de Jullouville.

Souvenirs de Mme BODIN

La famille BODIN a repris le commerce d'Angey en septembre 1946, après avoir tenu une épicerie dans la commune de Montgothier. Née en 1950, Réjane BODIN y passera les 26 premières années de sa vie avec son père, ancien prisonnier de guerre pendant 5 ans, sa mère et son grand-frère.

A cette époque, le café-épicerie était ouvert 24h sur 24, 7 jours sur 7 puisqu'il disposait d'un poste téléphonique public utilisé pour les urgences. C'était un commerce très fréquenté par des clients fidèles qui maintenaient ce commerce de proximité dans une ambiance très conviviale. L'été, les nombreux touristes qui se rendaient à la plage de Carolles s'y arrêtaient, tout comme les pêcheurs lors des grandes marées. Les commerçants des communes alentours se retrouvaient régulièrement pour boire un verre. Jusqu'à la fermeture définitive de ce seul commerce d'Angey, en 1976, Mme BODIN et son frère aidèrent leurs parents tous les étés.

ANIMATION LOCALE

Les marchés d'été à Sartilly

La municipalité a décidé pour l'année 2021 de mettre en place un marché estival nocturne durant les mois de juillet et août avec 15 commerçants présents chaque vendredi. Beaucoup d'entre eux ont été satisfaits de la mise en place de ce marché et de l'implication de la commune dans le projet. Cette animation estivale a également été bien accueillie par les touristes présents sur la côte venus majoritairement en famille, ainsi que par les habitants de la commune.

Une animation était présente sur le marché chaque vendredi soir. Qu'il s'agisse d'un groupe de musique, d'une balade en calèche, d'une démonstration du métier de forgeron ou d'une exposition de voitures, tout était mis en œuvre pour que le marché nocturne soit le plus festif possible !



Ils sont désormais présents tous les vendredis matin sur le marché hebdo !



PONTAIS Marie-Anne



Ferme de l'épine

QUID de l'an prochain ? Le marché estival est renouvelé pour une seconde édition. Rendez-vous l'été prochain sur la place de la Mairie !


Profitant d'un week-end animé avec la soirée du téléthon et le Noël des enfants à la salle l'Etoile de Sartilly, la commune a décidé de mettre en place son premier marché de Noël axé sur les artisans locaux et produits du terroire.



SARTILLY-BAIE-BOCAGE

4 & 5 DÉCEMBRE 2021

DE 10h À 19h

En collaboration avec le 


Territoire de rencontres

La formation

La commune de Sartilly-Baie-Bocage met l'accent, depuis sa création, sur l'accueil des stagiaires permettant un échange de connaissances et de compétences entre les deux parties. Depuis 2016, plus de 40 stagiaires ont été formés au sein de la collectivité. Cette volonté de les accueillir démontre l'ouverture de la collectivité au profit de la jeunesse durement touchée dans leurs études avec la crise sanitaire.

Les stagiaires en administratif

La collectivité accueille tous les ans des stagiaires du Centre de Gestion de la Manche dans le but de les former au métier de secrétaire de Mairie. Cette année, Marine, originaire de Jullouville, est arrivée le 11 octobre au sein du service administratif pour une durée de 3 mois, en alternance avec la formation théorique dispensée à Saint-Lô. La commune a également accueilli Frédérique, stagiaire en reconversion professionnelle mise à disposition par la commune de Cérences. L'objectif de ce stage était pour elle d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires à sa prise de poste en tant que secrétaire de mairie au sein de la commune de Champeaux.



Depuis sa création en 2017, le service communication a accueilli 3 stagiaires. Manon, en Master 2, a permis la mise en place d'un plan de communication régissant la commune nouvelle avec les supports de communication afférents. Ensuite, Clémence, stagiaire en Licence "communication & marketing digital" a participé à la création du nouveau logo de Sartilly-Baie-Bocage et de sa déclinaison. Enfin, Cécile, présente au sein du service en 2021, de niveau Master, a développé les animations sur le territoire, notamment via la mise en place des boucles de randonnée et du marché estival de Sartilly.

Les stagiaires au sein de la Police Municipale

Depuis la création du service de Police Municipale en novembre 2017, 36 stagiaires ont été accueillis. Ces derniers sont principalement issus du lycée Jean MERMOZ de Vire où est dispensé le Bac Professionnel Métiers de la sécurité. Le but de ce stage est la découverte du métier de Policier Municipal et également la découverte du fonctionnement des collectivités territoriales dans leur globalité.



Un apprenti au service technique

Théo est arrivé au sein du service technique au mois de septembre 2020, en provenance du CFA de Coutances où est dispensée en alternance la formation de paysagiste, niveau CAP. Une première au sein du service technique de Sartilly-Baie-Bocage.

La commune de Sartilly-Baie-Bocage œuvre dans l'accompagnement professionnel de diverses manières et à travers plusieurs dispositifs :

- ▶ Maintien et poursuite de la bourse au permis de conduire pour les jeunes de la commune âgés entre 17 et 25 ans ;
- ▶ Permanence au sein de la mairie de la Mission Locale du bassin Granvillais le jeudi de 10h à 12h ;
- ▶ Formation des agents de la collectivité tout au long de leur carrière ;
- ▶ Service civique ;
- ▶ Dispositif Parcours Emploi Compétences qui repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement, c'est-à-dire un emploi permettant de développer des compétences transférables, un accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long du parcours professionnel.

à Sartilly-Baie-Bocage

Le dispositif Parcours Emploi Compétences

Dans le cadre de ce dispositif, la commune a permis le financement de plusieurs formations qualifiantes.

Thomas a obtenu en 2021 un BPJEPS Spécialité "Educateur Sportif" Mention "Activités Physiques pour Tous", formation équivalente à un niveau BAC d'une durée de 2 ans. En tant qu'éducateur sportif, il est désormais susceptible d'encadrer de nombreuses activités découlant d'activités physiques et sportives dans tout type de structures (collectivités, associations, clubs de sports, etc.) et avec la quasi-totalité des publics. Depuis la rentrée de septembre, il propose dans les écoles en collaboration avec les enseignants des activités sportives.

- Course d'orientation
- Kin-ball
- Initiation au handisport
- Athlétisme



Myriam et Sarah poursuivent la formation BAFA sur 2 ans. En tant que BAFA « stagiaires », elles sont toutes les deux dans l'encadrement et l'animation des temps d'activités périscolaires des écoles publiques de la commune.



Coralie, arrivée à la rentrée de septembre en tant qu'animatrice, a souhaité le financement de son permis de conduire.



Au sein du service technique, **Jonathan et Ludovic** ne sont pas en reste : formation CACES nacelle, mini-pelle et permis E.



Florence au sein de la résidence Les Violettes est formée plus spécifiquement dans le domaine de la restauration collective puisqu'elle accompagne tous les midis nos résidents.



Les écoles publiques de Sartilly recherchent 2 services civiques pour l'école maternelle Blanche Maupas et l'école élémentaire Alain-Fournier.


Si vous avez entre 18 et 25 ans et êtes éligible au service civique, vous pouvez contacter les directrices d'école :

- > École maternelle Blanche Maupas : 02 33 48 91 50
- > École élémentaire Alain-Fournier : 02 33 48 80 76

Le Centre Communal

Rappel des missions du CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public géré par un conseil d'administration qui est constitué d'élus locaux désignés par le conseil municipal et de personnes nommées par le maire, compétentes dans le domaine de l'action sociale. Ce conseil d'administration est présidé par le Maire de la commune. Chaque CCAS a des obligations légales, telles que les procédures de domiciliation, l'instruction des demandes d'aides sociales, la lutte contre l'exclusion, l'analyse des besoins sociaux. Les CCAS sont également à l'initiative d'actions locales.

 **A Sartilly-Baie-Bocage**, le CCAS agit envers les plus démunis grâce à l'aide alimentaire. Il a en charge la gestion administrative de la Banque Alimentaire qui continue à être portée par les bénévoles. Une autre de ses missions importantes est la gestion de la résidence autonomie Les Violettes.

Rencontre avec Solange, bénévole au sein du CCAS de Sartilly-Baie-Bocage

Depuis quand faites-vous du bénévolat ?

Je fais du bénévolat depuis que j'ai cessé mon activité professionnelle.

Qu'est-ce qui vous a incité à faire du bénévolat au sein du CCAS ?

J'ai souhaité me lancer dans le bénévolat afin d'encourager l'entraide au sein de la commune, mais également pour améliorer la qualité de vie des personnes qui rencontrent des difficultés tout en restant neutre, tolérante et discrète.

Qu'est-ce que cela vous apporte ?

Faire du bénévolat me permet de me sentir utile et de me changer de la routine de la vie quotidienne. Cela me donne l'opportunité également de faire des rencontres intergénérationnelles.

Que diriez-vous à une personne qui hésite à faire du bénévolat pour la convaincre ?

Être bénévole, c'est participer à une action collective en reprenant la citation « TOUT SEUL ON VA PLUS VITE, ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN ». C'est également prendre des responsabilités citoyennes tout en s'engageant sans que cela ne soit une contrainte puisque l'on peut y mettre un terme dès que l'on souhaite. Enfin, devenir bénévole au sein du CCAS de Sartilly-Baie-Bocage, c'est rejoindre une équipe géniale !



d'Action Sociale



Le CCAS de Sartilly-Baie-Bocage s'adresse également aux familles et à la jeunesse via le dispositif de la bourse au permis de conduire, le coup'sport & culture et l'aide aux activités sportives et pédagogiques pour les collégiens de la commune.

Une aide à l'obtention du permis de conduire

Depuis la création de la bourse au permis de conduire, dispositif permettant aux jeunes de 17 à 25 ans de financer leur permis de conduire à hauteur de 50% contre 60h de travail au sein de la commune, ce sont 10 jeunes aidés par le CCAS.



Des aides directes aux familles

A compter de cette année 2021, le CCAS de Sartilly-Baie-Bocage a décidé de reverser directement aux familles l'aide attribuée aux collégiens, auparavant versée au FSE (Foyer Socio-Educatif) pour les sorties et voyages scolaires. Cette aide, d'un montant de 50€, s'adresse aux collégiens domiciliés sur la commune de Sartilly-Baie-Bocage et est attribuée une fois par année scolaire et par enfant, après règlement des frais du voyage ou de la sortie scolaire. Si vous souhaitez bénéficier de cette aide, contactez la Mairie de Sartilly-Baie-Bocage. Un formulaire vous sera donné à compléter.

Un coupon pour relancer la vie associative

Cette année, à l'occasion de la rentrée associative, le Centre Communal d'Action Sociale en collaboration avec la commune de Sartilly-Baie-Bocage a décidé de mettre en place une aide destinée aux enfants de 3 à 18 ans, résidant sur le territoire, en offrant un coupon sport & culture d'un montant de 15€ valable durant toute l'année scolaire 2021/2022. Ce coupon nominatif, à usage unique, était dans un premier temps à retirer lors du forum des associations organisé le samedi 28 août. Il peut désormais être récupéré à la mairie centre de Sartilly sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et du livret de famille (ou carte d'identité).



Les associations partenaires du coup'sport & culture

- | | |
|--------------------------------|---|
| As Jullouville Sartilly | Tennis club Sartilly |
| Granville Karaté-Kaï | |
| Club d'Escalade de l'Avranchin | Judo-club d'Avranches-Sartilly |
| Union des Arts | Union Badminton Club de la Baie |
| Musique Jouons Ensemble | |
| Aïkido | Ultimate club de Granville Baie du Mont |



9 janvier 2021 - Distribution de paniers garnis

Samedi 9 janvier, les conseillers municipaux ont visité 386 foyers pour distribuer des paniers garnis aux aînés de la commune. Une initiative qui a permis de démarrer la nouvelle année dans un esprit de convivialité après l'annulation, du fait de la crise sanitaire, des traditionnels repas de l'amitié en 2020. Les 552 bénéficiaires, bien avertis de cette distribution, étaient presque tous chez eux.



Mars 2021 - Pâques



Animé par Chéyenne LEPELLETIER, le comité des fêtes de Sartilly a souhaité apporter une touche festive au week-end pascal. Quarante-trois enfants âgés au plus de 11 ans sont passés à la salle culturelle pour une distribution en drive de chocolats venant de la boulangerie DAIROU, dans le strict respect des mesures sanitaires. Une façon de garder le lien social et de pouvoir, le moment venu, animer de nouveau Sartilly dans la lignée de la traditionnelle fête du Lundi de Pâques.

8 mai 2021 - Cérémonie commémorative

Bertrand SORRE, député, et Christian QUEFFELEC, capitaine de frégate, ont remis à l'issue de la cérémonie commémorative des décorations à deux anciens combattants. Pour sa participation à des opérations extérieures, Grégory LEPRETRE a reçu la croix du combattant et le titre de reconnaissance de la Nation. Michel JOSSEAUME, cité à l'ordre de son régiment en 1956, durant la guerre d'Algérie, alors qu'il était rappelé avec le grade de caporal, a été décoré de la médaille militaire.



Juin 2021 - Rendez-vous aux jardins



Dans le cadre des "Rendez-vous aux jardins", Marc et Alexia DE BUFFEVENT ont ouvert pour la première fois le parc de 2 ha de leur demeure. Leur initiative a été couronnée de succès : 500 visiteurs durant le week-end admiratifs de la richesse des plantations, heureux de faire le tour du château dont une partie date du XVIe, curieux de visiter la glacière et très satisfaits de pouvoir échanger avec les propriétaires. L'intégralité des droits d'entrée a été perçue par l'association "La Rochelle Normande Patrimoine".

21 juin 2021 - Fête de la musique

Afin de célébrer la Fête de la musique lundi 21 juin, 2 groupes de musique ont déroulé leur programme créant un spectacle mélangeant les genres. La soirée a débuté par un concert de sept musiciens de l'école de musique d'Avranches qui ont joué des morceaux de musique baroque. C'est ensuite le groupe local Dr3aM qui est monté sur scène interprétant des morceaux pop rock, notamment des groupes Muse et Red Hot Chili Peppers. Le public a pu profiter de ce spectacle à la salle L'Étoile dans une ambiance conviviale autour d'un verre et d'un burger servi par ATK Food.



12 août 2021 - Randonnée 2APH



Belle météo et beau succès pour la 6ème et dernière rando estivale organisée par l'Association Animations en Pays Hayland (2APH), présidée par Bernadette RACINAIS. A leur arrivée, les 131 participants étaient très satisfaits du tracé de 8,5 km proposé par Yannick MARTIN et sécurisé par Walter VIADÉ, policier municipal de Sartilly-Baie-Bocage. Chacun a pu apprécier le mariage harmonieux entre les anciens et les nouveaux chemins et les traits d'union charmants entre les villages de la commune déléguée de La Rochelle-Normande.

l'année 2021

28 août 2021 - Forum des associations

Organisé par M. LE CORVIC, adjoint à la vie associative et sportive, en collaboration avec les services municipaux et les élus de la commune, le forum a rassemblé une vingtaine d'associations venues échanger avec le public afin de faire connaître leurs actions et de présenter leurs activités. Après une matinée marquée par une forte affluence du public et la présence du député M. Bertrand SORRE, et de M. Gaëtan LAMBERT, Maire de Sartilly-Baie-Bocage, les visiteurs se sont succédé tout l'après-midi autour des stands, afin de prendre contact avec les associations présentes. Cette année, le forum a également été l'occasion pour les familles de venir retirer le « Coup' Sport & Culture » d'un montant de 15€. Cette aide, destinée aux enfants résidant sur la commune, a été très appréciée des familles venues en nombre au forum.



2 septembre 2021 - Une rentrée connectée

Le jeudi 2 septembre a eu lieu la rentrée scolaire pour 168 élèves de l'école élémentaire Alain-Fournier et 72 pour l'école maternelle Blanche Maupas. Ces derniers ont ainsi pu découvrir le nouveau matériel disposé dans les classes. Dans l'ère du numérique, les installations comprennent des écrans tactiles et des tablettes interactives permettant un nouvel apprentissage aux élèves.

2 octobre 2021 - Lancement d'un produit local

Plus de 150 personnes ont visité les nouveaux bâtiments de production du camembert "Le Bienheureux" à la Rochelle-Normande le samedi 2 octobre. C'est en présence de M. LAMBERT, Maire de Sartilly-Baie-Bocage, M. SORRE, député, et M. TRAIMOND, sous-préfet d'Avranches, que Laurent et David CAHOREL ont présenté les différentes étapes de production de leur nouveau fromage, tout en expliquant leur souhait de le labelliser AOP. Place a ensuite été donnée à la dégustation.



10 octobre 2021 - Amstramfoot en rose

Dimanche 10 octobre, a eu lieu l'évènement Amstramfoot coorganisé par les associations AS Jullouville Sartilly et Amstramgram. Le matin, une dizaine de personnes ont participé à la matinée footballistique et l'après-midi, 183 adultes et 56 enfants ont couru ou marché en faveur de la lutte contre le cancer du sein. Cette belle journée s'est clôturée avec un lancer général de poudre rose. Un grand bravo à tous les participants, coureurs ou marcheurs, aux associations ainsi qu'aux 31 bénévoles présents tout au long de cette belle journée ensoleillée.

23 octobre 2021 - Kimberose en concert

En collaboration avec la Communauté d'Agglomération Mont-Saint-Michel Normandie et la commune de Sartilly-Baie-Bocage, les Grandes Marées ont joué à guichet fermé pour la première de la nouvelle saison d'Automne-Hiver 2021/2022. Plus de 700 personnes ont inauguré la nouvelle salle Culturelle de l'Etoile à Sartilly Baie-Bocage pour venir applaudir la chanteuse soul KIMBEROSE et l'artiste Judith\$ en première partie de soirée (Artiste Régionale Normandie). Un premier Rendez-vous plein de promesses qui renforce l'idée qu'une vie culturelle au travers des Musiques Actuelles est aujourd'hui nécessaire dans notre bassin de vie situé entre Mer et Bocage.



Les travaux

réalisés

Novembre 2020 - Les abords de la maison des associations

Des travaux ont été engagés rue du Manoir au niveau de la future Maison des associations. L'ancienne haie a été supprimée permettant ainsi d'élargir le passage sur le trottoir. Un peu plus bas, une clôture a été posée avec un grillage rigide assurant une vue directe sur le bâtiment. Au mois de mai, les élèves des TAP ont également réalisé, avec l'aide de M. OZERAY, graffeur professionnel, une fresque murale représentant une pieuvre tenant dans ses tentacules des éléments symbolisant la culture.



Mars 2021 - Le préau de l'école élémentaire

Profitant des vacances scolaires de Printemps, l'entreprise Resbeut a réalisé un préau, dans la continuité de l'ancien, permettant ainsi aux enfants d'être protégés des intempéries lors du lavage des mains.

Avril à Juillet 2021 - La nouvelle cloche de la Rochelle-Normande



16 avril 2021
La fonte



26 avril 2021
Le démoulage



19 juin 2021
La bénédiction



7 juillet 2021
L'installation

Septembre 2021 - Les travaux de voirie

Pour cette seconde édition, 1 835 mètres de travaux de voirie ont été réalisés sur les routes communales des 5 communes déléguées par l'entreprise EUROVIA. Le coût des travaux a été initialement estimé à 93 055.92 € TTC suite au devis accepté en juillet en conseil. Avec les travaux supplémentaires, la note sera de l'ordre de 120 000 € TTC.



La Bulonnière
La Rochelle-Normande



Route du Manoir
Champcey



Octobre 2021 - La salle l'Étoile

En cette fin d'année 2021, la commune a accueilli les concerts de Kimberose et Miossec à la salle l'Étoile de Sartilly, dans le cadre de la saison culturelle de la Communauté d'Agglomération. Pour l'occasion, la salle a subi un rafraîchissement intérieur avec de nouvelles peintures et rideaux. Ces travaux ont pour objectif de respecter la réglementation en matière de salle de spectacle et pouvoir ainsi recevoir de nombreux artistes à l'avenir.

Opération programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

La commune de Sartilly-Baie-Bocage soutient financièrement ce dispositif en apportant une aide financière directe de 1 000.00 € par projet éligible pour les habitants de sa commune, en complément d'aides potentielles par d'autres partenaires financeurs (ANAH, Département, Région, CARSAT, CAMSMN, etc.). Depuis le début de l'année, 3 conventions ont été signées pour l'obtention d'une aide de 1 000 € pour des propriétaires ou bailleurs sur Sartilly-Baie-Bocage. 6 autres demandes sont en cours d'instruction.



et en cours



Accessibilité de la Mairie

Les travaux consistent à la mise en place d'un ascenseur en façade Sud-Est de la mairie centre de Sartilly, à la création d'un sas d'entrée à l'intérieur avec portes vitrées ayant une ouverture automatique ainsi que des sanitaires accessibles PMR. L'ascenseur permettra de desservir le rez-de-chaussée, le 1er étage de la mairie ainsi qu'une future salle de conseil. Cette programmation de travaux est intégrée au dispositif des agendas d'accessibilité programmée (Ad'AP) relative à la mise en accessibilité des établissements recevant du public.



Lancement des travaux
1er trimestre 2022



Durée des travaux
8 mois



Estimation des travaux
161 134€ HT

Subventionné à hauteur de 30% dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).

Aménagement de la Grande Rue

La phase opérationnelle va pouvoir débuter en 2022. Les trottoirs seront conformes à la réglementation avec une largeur minimum d'1m40 ainsi que les bandes cyclables (1m50). La nouvelle réglementation de 2026 est d'ores et déjà prise en compte pour l'amélioration de la visibilité des passages piétons avec un dégagement du stationnement à proximité. L'éclairage public a été revu dans son ensemble permettant la diminution de la consommation énergétique. Un travail de coordination a été anticipé en amont des nouveaux aménagements avec le syndicat d'eau du SMPGA et le syndicat d'électricité du SDEM et la Communauté d'Agglomération (CAMSMN) pour la remise à neuf des canalisations et réseaux divers.



Les partenaires financiers : l'Etat, la Région Normandie et le Conseil Départemental de la Manche.

Extension du cimetière de Sartilly en 2022



292
emplacements
créés



Estimation des travaux

52 132€ HT

Eclairage public Résidence autonomie Les Violettes



Changement au 1er trimestre 2022 des 13 candélabres avec boules à vapeur de mercure par des nouveaux candélabres LED afin de diminuer la consommation énergétique et permettre un meilleur éclairage du secteur.



Coût de l'investissement

21 360€ HT

Les interventions Police Municipale

Le permis vélo et piéton dans les écoles

Cette année, Walter VIADÉ, le policier municipal de la commune de Sartilly-Baie-Bocage, est intervenu dans les écoles des communes voisines afin d'initier les enfants au permis vélo et piéton.

Ainsi, durant 5 semaines, il est intervenu dans 14 classes des écoles de Sartilly, publique et privée, et de Saint Jean le Thomas pour le RPI Dragey-Ronthon/Saint Jean le Thomas/Genêts pour la pratique du permis vélo.



Dans un premier temps, les élèves devaient s'entraîner sur une piste

avant de partir en sortie sur les routes.



Le permis piéton a quant à lui été proposé aux élèves des écoles maternelles de Dragey-Ronthon et de Carolles. Le but de ces sorties piéton étant de former les enfants à la prévention routière dès leur plus jeune âge.

Les conventions mutualisées

Le 31 juillet dernier, les communes de Sartilly-Baie-Bocage, Saint-Pair-sur-Mer et Jullouville ont signé une convention de mutualisation du service de police municipale. Cet accord conclu pour un an permet ainsi la mise à disposition des effectifs des polices municipales des 3 communes lorsqu'un renfort l'exige. Cette mise en commun dans les communes s'effectue à l'occasion d'accueil ou d'organisation de manifestations publiques, de grands rassemblements de personnes et en cas de catastrophes naturelles.



Le week-end du 28 et 29 août dernier, le policier municipal de Sartilly-Baie-Bocage a été mis à disposition de la commune de Saint-Pair-sur-Mer pour participer à l'organisation de son triathlon annuel.

Ecocitoyenneté

Parole aux habitants



"En 30 ans, nous avons perdu plus de 75% de biomasse des insectes en Europe. Cela pose un réel problème pour le maintien de la biodiversité et pour nos futures récoltes. Beaucoup d'oiseaux se nourrissent d'insectes et si nous avons la chance sur notre commune d'entendre encore les oiseaux chanter, les observateurs attentifs constatent malheureusement une forte diminution du nombre d'espèces d'oiseaux. Parmi les insectes en voie de disparition, il y en a beaucoup, qui, en butinant le pollen et le nectar des fleurs sauvages, des arbres fruitiers et des récoltes rendent possible la reproduction des plantes par la production de fruits : ce sont les insectes pollinisateurs. Nous en avons besoin pour notre alimentation !

Les actions à mener par les habitants :

- * S'abstenir d'utiliser des pesticides
- * Tondre les pelouses en laissant de la hauteur pour ne pas décimer les fleurs
- * Manger bio, ainsi les fournisseurs s'adapteront en cessant d'utiliser des pesticides
- * Préserver les espèces sauvages en s'abstenant de cultiver et faucher des parcelles dans nos jardins
- * Laisser sur pied les arbres, arbustes, buissons et herbes hautes
- * Mettre en place des prairies et des bandes fleuries comportant des fleurs butinées par les abeilles.

Chaque acte visant à préserver le vivant naturel et sa diversité compte. Soyons éco-responsable !"

Anne France PIEDFER, habitante de la commune de Sartilly-Baie-Bocage

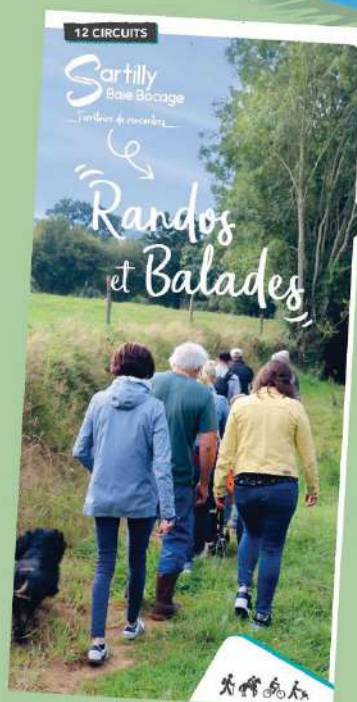
De nouvelles habitantes à Sartilly



Depuis début septembre, vous pouvez observer quelques abeilles butineuses aux abords du chemin de randonnée de la Micardière, sur le terrain du SMPGA au rond-point nord de la commune. Ces insectes ont un rôle pollinisateur pour nos arbres et fleurs. De plus elles participent à la lutte contre l'installation des frelons asiatiques sur notre territoire. Nous espérons aussi qu'elles auront un rôle de sensibilisation auprès de la population sur la biodiversité et le respect de l'environnement. A nous de leur laisser un peu d'espace en laissant quelques fleurs dans nos jardins. Ainsi elles pourront se nourrir, polliniser nos arbres et pourquoi pas un jour, nous offrir du miel de Sartilly-Baie-Bocage.



NEWS



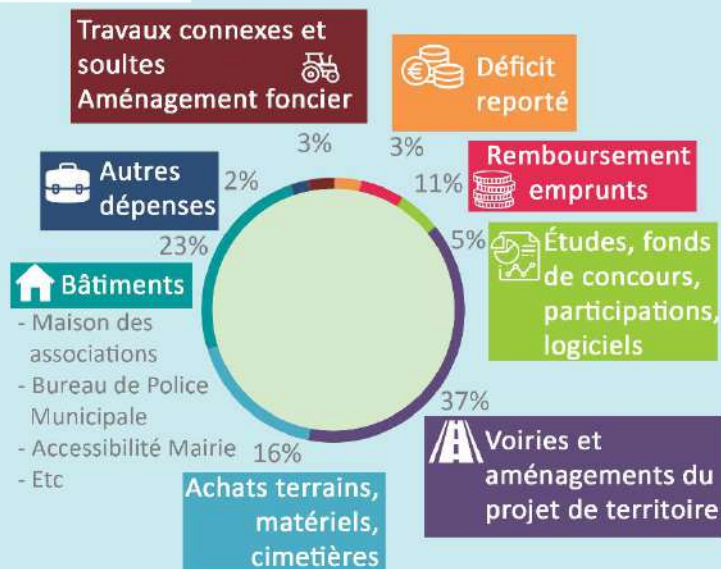
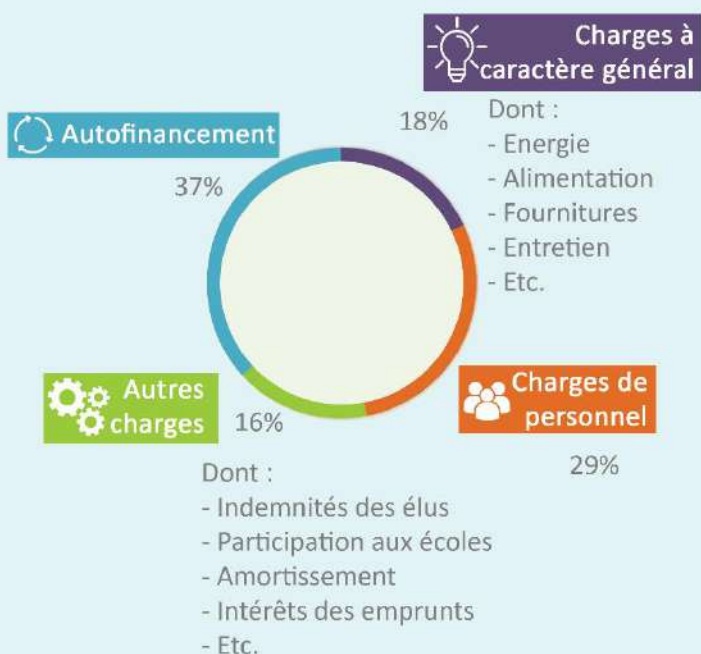
Le topo-guide des chemins de randonnées de Sartilly-Baie-Bocage sortira en début d'année prochaine. Un topo-guide par foyer pourra être retiré dans les mairies déléguées.

Budget 2021

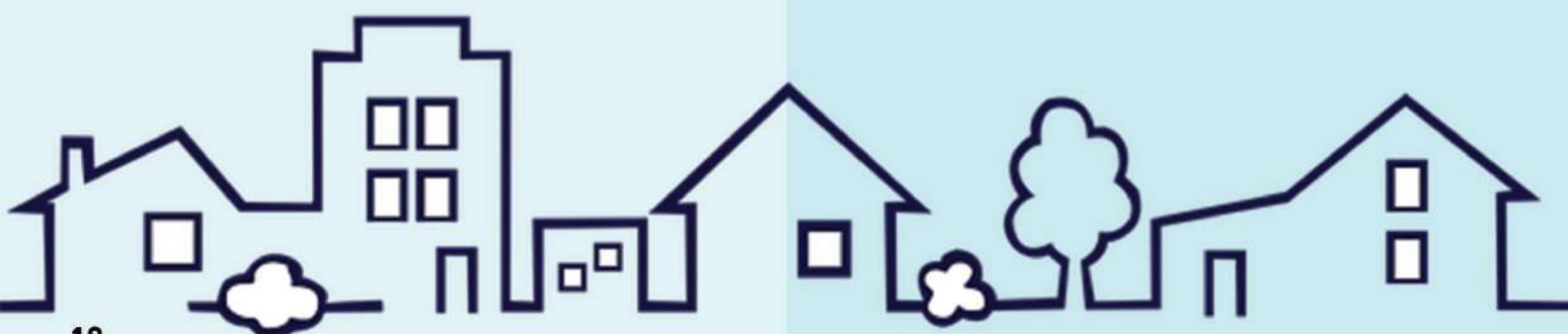
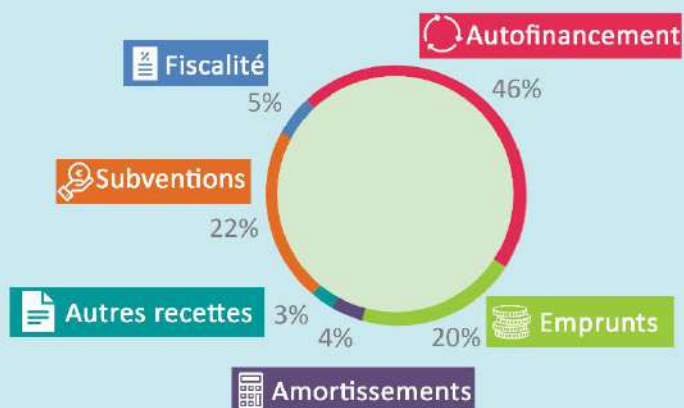
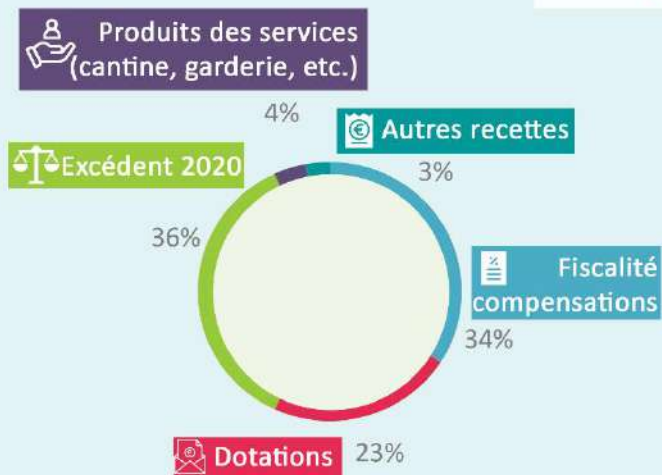
Fonctionnement
3 476 877 €

Investissement
2 458 824 €

Dépenses



Recettes



La parole...

à la liste "Ensemble, construisons Sartilly-Baie-Bocage"



Nous sommes régulièrement interpellés du fait de notre statut d'élus par une partie de la population Sartillaise. Il nous font part d'un manque de simplicité et de clarté dans la communication sur l'ensemble des projets actuels et futurs, notamment le projet de la Grande Rue et de la place de la Mairie. En l'absence de présentation réaliste et concrète, le citoyen est dans l'incapacité de mesurer l'impact de ces changements sur sa vie quotidienne, qu'il soit piéton, automobiliste, cycliste ou personne à mobilité réduite. Par notre propre initiative, sur la base des aquarelles proposées par la collectivité, nous avons essayé de concrétiser et avons élaboré une vidéo explicative lors de notre campagne électorale.

Nous sommes également interpellés sur le devenir et le calendrier des futures actions à mener sur le dossier de l'Ecoquartier.

La vidéo explicative est à retrouver sur facebook :

<https://www.facebook.com/100840411698509/videos/2393166187642556/>



Grand'Rue

Extrait du bulletin municipal d'Octobre 2018

2e scénario la Grand'Rue

Étaient à imaginer des séquences entre route fonctionnelle et rue apaisée. Les travaux des habitants n'étaient pas tranchés lors de l'atelier. Il en est ressorti majoritairement une vision apaisée de cette rue du rond-point place de la Mairie jusqu'au carrefour central, un traitement de la chaussée avec une priorité donnée aux piétons et cyclistes, une zone 30 km/h, une végétalisation des espaces afin de rendre le centre accueillant et dynamique. Et des séquences plus fonctionnelles de part et d'autre de ces 2 points.

La parole...

à la liste "Union pour Sartilly-Baie-Bocage"



Depuis notre élection, il y a un an et demi, nous avons pour ligne de conduite de respecter nos engagements de campagne électorale. Nous restons attachés à être à votre écoute, attentifs à vos préoccupations. Les référents et adjoints tiennent des permanences dans les 5 communes déléguées et nous développons un large programme d'actions auprès de vous tous. Celles-ci sont en faveur de l'environnement, de la restauration scolaire, des mobilités, de l'urbanisme et de la voirie, autant de points développés dans ce bulletin ou la newsletter. Pour autant, nous avons aussi œuvré sur d'autres thématiques :

• L'enfance et la jeunesse

Un groupe de travail s'est déjà réuni plusieurs fois pour le projet de rénovation des écoles. Le projet multisports va voir le jour, des coupons sport & culture ont été mis en place pour faciliter aux jeunes l'accès aux activités, les animations des TAP se sont élargies, comme la réalisation de la fresque murale sur la Maison des Associations.

• La culture

La programmation culturelle s'est enrichie, en collaboration avec la communauté d'Agglomération, et la promotion d'actions associatives s'est poursuivie.

• Les aînés

La crise sanitaire a mis en avant la fragilité de certains et nous avons mené de nombreuses actions pour y répondre : vaccination à la résidence des Violettes, maintien du lien social (distribution de paniers, de gazettes), soutien à la reprise des activités.

Notre équipe a bien conscience que beaucoup reste encore à faire mais notre détermination est grande et notre énergie forte pour continuer à avancer avec vous.



Infos pratiques



Mairie centre de Sartilly-Baie-Bocage : Mairie de Sartilly

Horaires :

Lundi et mardi : 8h30-12h / 14h-17h30 Mercredi : 8h30 -12h Jeudi : 8h30-12h / 14h-19h

Vendredi : 8h30-12h / 14h-16h & le 1er samedi du mois : 9h30-12h

☎ 02 33 48 81 47 🖨 02 33 48 24 71 ✉ mairie@sartillybaiebocage.fr

🌐 www.sartilly-baie-bocage.fr 📍 sartillybaiebocage

Mairie d'Angey

Ouverture le vendredi : 15h-16h30

☎ 02 33 60 90 55

✉ a.lemonnier@sartillybaiebocage.fr

Mairie de La Rochelle Normande

Ouverture le vendredi : 17h-18h30

☎ 02 33 48 91 92

✉ jp.fauvel@sartillybaiebocage.fr

Mairie de Champcey

Ouverture le vendredi : 17h-18h30

☎ 02 33 60 09 78

✉ n.leroy@sartillybaiebocage.fr

Mairie de Montviron

Ouverture le jeudi : 18h30 - 19h30

☎ 02 33 60 91 55

✉ d.robibat@sartillybaiebocage.fr

École maternelle Blanche Maupas

02 33 48 91 50



École élémentaire Alain-Fournier

02 33 48 80 76

Déchetterie de Montviron

Ouverture les lundi, mercredi, vendredi et samedi (sauf jours fériés)

de novembre à février inclus : 9h-12h / 13h30-17h

de mars à octobre inclus : 8h30-12h / 13h30-18h

02 33 48 43 85



Ramassage des ordures ménagères

Champcey, La Rochelle Normande, Montviron et Sartilly : Lundi

matin (sauf jours fériés, décalage au mardi)

Angey : apport volontaire



Gendarmerie

02 33 89 67 40

Ouverture du lundi au samedi : 8h-12h / 14h-19h

& les dimanches et jours fériés : 9h-12h / 15h-19h

Marché

Les vendredis matin place de la mairie de Sartilly

Salles communales

Salle des fêtes d'Angey (60 pers.)

Salle "Les Violettes" - Résidence autonomie (40 pers.)

Salle des fêtes de La Rochelle Normande (40 pers.)

Salle de convivialité de Montviron (80 pers.)

Salle l'Etoile de Sartilly (280 pers.)

Contactez la mairie de Sartilly

Police municipale

Permanence à la mairie le mercredi : 9h30-11h30

EHPAD "Au Bon Accueil"

☎ 02 33 89 60 60

Assistante sociale

Les 1^{er}, 3^{ème} et 5^{ème} mardis du mois : 10h-12h

à la Mairie de Sartilly

Mission locale

Jeudi : 9h-12h

Permanences parentalité

3^{ème} mercredi du mois : 17h-19h30



AGENDA DES EVENEMENTS

→ 3 décembre 2021 - Don du sang à la salle culturelle l'Etoile de Sartilly

→ 4 & 5 décembre 2021 - Week-end animé : marché de Noël, soirée du Téléthon et spectacle de Noël pour enfants

→ 11 & 12 décembre 2021 - Championnat départemental d'escalade de bloc au complexe sportif de Sartilly

→ 8 janvier 2022 - Repas des aînés. Pour s'inscrire, merci de remplir le coupon-réponse inséré dans le bulletin et le rapporter à la mairie centre de Sartilly ou dans votre mairie déléguée durant les horaires de permanence **avant le 20 décembre 2021.**

→ 15 & 16 janvier 2022 - Tournoi de badminton "Plumes de la Baie" au complexe sportif de Sartilly

→ 28 janvier 2022 - Voeux du Maire à la salle culturelle l'Etoile de Sartilly

→ 10 & 24 avril 2022 - Elections présidentielles

→ 12 & 19 juin 2022 - Elections législatives